Marie Moret à monsieur Biard, 2 octobre 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)
Collation2 p. (225r, 226r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Biard, 2 octobre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52825

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction2 octobre 1888
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireBiard
Lieu de destination14, rue du Château, Cherbourg-en-Cotentin (Manche)

Description

RésuméLettre expliquant qu'il est interdit de prendre le même nom de journal que le *Le Devoir* et demande à le modifier. Illustre son propos en évoquant à titre d'exemple le procès du journal *La petite France*.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52825?context=pdf

SupportEn haut de la lettre est mentionné "Vve" pour veuve et "au Familistère".

Mots-clés

Consultation juridique, Périodiques
Personnes citées

- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Wilson, Daniel (1840-1919)

Œuvres citées

- *Bulletin des sociétés populaires de Cherbourg et du département de la Manche*, Cherbourg, mai-septembre 1888.
- *La France : politique, scientifique et littéraire*, Paris, 1862-1937.
- *La petite France du Centre et de l'Ouest*, Tours, 1882-1890.
- *Le Devoir*, Guise, 1878-1906.

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 11/10/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52825?context=pdf

Ave
au Familistère

Guise Familistère 2 octobre
1888

Monsieur Biard
14 rue du Château à Cherbourg.

Je reçois votre feuille jusqu'ici intitulée Bulletin des Sociétés populaires de Cherbourg en échange de laquelle je vous envoie mon journal Le Devoir, et je constate, avec une profonde surprise que, dans votre numéro du 1er courant, vous avez modifié votre titre et pris celui du journal: Le Devoir.

Je crois devoir vous faire amicalement observer que le titre d'un journal est une propriété et que le droit et la jurisprudence sont d'accord pour la faire respecter. Exemple: Le journal La France ayant intenté procès à M. Wilson pour son journal La petite France, le tribunal, — bien qu'à la rigueur on eût pu trouver une différence suffisante entre les deux titres, — obligea M. Wilson à modifier davantage ce titre qui devint La petite France de l'Ouest.

Votre sous-titre diffère de celui du Devoir mais cela ne peut être invoqué; les sous-titres ne sont pas des titres

Je ne puis croire, Monsieur, que vous

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52825?context=pdf

ayez été mû par un autre sentiment que celui de la sympathie pour le but commun que nous poursuivons : l'amélioration du sort du peuple par le travail, la prévoyance et la paix ; mais vous comprendrez, j'en suis convaincue, que je dois faire respecter la propriété du titre donné au journal Le Devoir, depuis Dix ans, par son fondateur, M. Godin, mon mari.

Je vous envoie par ce même courrier un nouvel exemplaire de ce journal.

L'objet de cette lettre, Monsieur, est donc de vous prier d'apporter de suite dans le titre tout récent de votre journal une modification qui le distingue nettement du journal Le Devoir.

Veuillez, Monsieur, m'accuser réception de la présente et agréez, je vous prie, l'assurance de ma parfaite considération

Marie Godin

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52825?context=pdf